



© Poppr VR

SOMMAIRE

- P2/3** • ÉDITO
- P4** • LE MOT DE LA MAIRIE
• EN DIRECT DES
REMONTÉES
MÉCANIQUES
- P5** LES INFOS DE L'OFFICE
DE TOURISME
- P6/8** BUDGET 2023-2024
- P9/10** RÉSEAU TV- INTERNET
- P11** SEMAINE DES
PROPRIÉTAIRES
ÉTÉ 2023
- P12/14** NOUVEAUTÉS
HIVER 2024
- P15/16** INFOS PRATIQUES
- P17** ACTIVITÉS SPORTIVES
ET DE LOISIR
- P18** LES TEMPS FORTS
DE L'HIVER

POUR RESTER INFORMÉ

- Vous trouverez toutes les informations concernant l'Alda sur le site :
alda-avoriaz.eu
Pour recevoir les flashes info Alda et/ou l'Avoriazien, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services à l'adresse :
alda-avoriaz@orange.fr (votre adresse restera confidentielle).
- Newsletter de l'Office de Tourisme :
inscrivez-vous sur la liste de diffusion de l'Office de Tourisme sur :
www.avoriaz.com



AVORIAZ
Portes du Soleil 1800

**STATION OUVERTE
TOURISTIQUEMENT
À PARTIR DU
15 DÉCEMBRE 2023**

**Horaires secrétariat ALDA
Saison hiver 2023/2024 :**
du lundi au vendredi de
9h à 12h et 13h30 à 16h30.
De 9h à 13h le mercredi.



ÉDITO

© Thibault Loubere

Chers Membres,

La fréquentation estivale poursuit sa progression et nous ne pouvons que louer le développement de l'activité touristique d'Avoriaz pendant l'été. Je tiens à remercier les différents acteurs de la station pour les actions mises en œuvre afin d'y parvenir et nul doute que la poursuite des efforts entrepris contribuera à consolider l'attractivité estivale de notre station.

Après une dernière saison hivernale caractérisée par un faible taux de précipitations neigeuses, les premiers jours de décembre cette année nous laissent espérer le retour de conditions propices. Certains d'entre vous auront peut-être même déjà eu la chance de chausser leurs skis à l'occasion des week-ends de pré-ouvertures du 2 et 9 décembre décidés par la SERMA en bénéficiant de remarquables conditions de glisse. Il ne reste plus qu'à souhaiter que cette météo perdure afin de nous faire profiter d'excellentes fêtes de fin d'année et d'assurer l'exploitation des différents domaines des Portes du Soleil jusqu'au terme de la saison.

L'organisation de la circulation sur la période de début décembre a été caractérisée par une nouveauté qui résulte d'une réflexion entre services municipaux et l'ALDA, à savoir l'interdiction du stationnement nocturne à compter du 1^{er} décembre et jusqu'à l'ouverture officielle de la station. Cette initiative apporte de très bons résultats et a permis d'améliorer les conditions de préparation

de la station pour les divers services techniques ainsi que la fluidification de la circulation pour les nombreux intervenants et livreurs. La société des parkings a, elle aussi, apporté sa pierre à l'édifice en permettant un accès gratuit en concordance avec les dates précédemment indiquées, ayant pour conséquence de minimiser le stationnement journalier dans la station. Nul doute que cette action conjointe sera renouvelée à l'horizon de l'hiver 2025 tant le résultat s'avère probant.

En complément et afin de faciliter les opérations des divers professionnels en cette période d'ébullition caractéristique des deux semaines qui précèdent la fermeture définitive des barrières d'accès station, l'ALDA a aussi déployé un dispositif de filtrage à l'entrée de la station dès le 2 décembre afin d'optimiser le mode opératoire mis en place.

À chaque saison, la publication de cette gazette est l'occasion de vous communiquer une multitude d'informations pratiques et cet éditorial permet plus particulièrement de vous tenir informés de la vie de l'association et de la station grâce à l'évocation de divers sujets d'intérêt pour la communauté avoriziaienne :

I. URBANISME

Le Pluïh adopté par le Conseil Communautaire de la CCHC en date du 13 septembre 2022 et opposable depuis le 4 novembre 2022 stipule que la consultation de l'ALDA est obligatoire pour tout projet d'aménagement sur l'emprise

du lotissement et même plus largement, dans le périmètre de protection d'Avoriaz L-151-19 inclus à ce même règlement.

Ainsi, à fin novembre 2023, 39 projets ou avant-projets ont fait l'objet d'un examen par notre commission urbanisme et force est de constater que l'ALDA joue un rôle essentiel pour s'assurer de la préservation des fondamentaux de notre station. Ce suivi est assuré par une commission composée de sept membres bénévoles que je tiens à vivement remercier pour leur implication et le temps consacré.

Comme je vous l'indiquais dans l'édito de l'Avoriazien de cet été, l'ALDA a alerté la mairie à plusieurs reprises sur les conséquences dévastatrices pour l'esthétique d'Avoriaz que risque de provoquer la réglementation nationale pouvant conduire à interdire désormais l'utilisation du bois lors des rénovations de façades des Immeubles de Moyenne Hauteur. S'ensuivait au cours de l'hiver dernier, à l'initiative de nos élus, une opération d'information et de sensibilisation au plus haut niveau de l'État ainsi qu'auprès d'instances régionales et préfectorales.

Cette réglementation contraignante demeurant, une nouvelle réunion a été organisée à l'initiative de l'ALDA en septembre 2023 afin de discuter de nouvelles démarches pour demander la modification du cadre légal. Lors de cette rencontre réunissant CAUE 74 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement), CCHC, Commune et



EDITO

certaines membres de notre commission urbanisme, une demande de moratoire concernant la sécurité des IMH et pointant spécifiquement la singularité d'Avoriaz a cette fois-ci été adressée par la CCHC, au ministre de la Transition écologique et de la Cohésion de territoires. Elle devrait être confortée courant janvier 2024 par une visite à Avoriaz du Président conjoint de la région et du SDIS, du Président du CAUE et du préfet à l'initiative du maire de Morzine-Avoriaz. Espérons que ces nouvelles actions trouveront l'écoute nécessaire et seront rapidement suivies d'effets.

Je vous rappelle également que le « périmètre de protection d'Avoriaz – Article L151-19 du code de l'urbanisme » précise les diverses règles destinées à assurer la préservation des fondamentaux architecturaux de notre station ; il préconise notamment l'utilisation du bois pour les portes et fenêtres. La consultation de l'ALDA demeure nécessaire dans le cadre de déclarations préalables obligatoires instruites pour rénovation d'huisseries.

II. FINANCES DE L'ASSOCIATION

Cette parenthèse financière est l'opportunité d'informer les propriétaires non-membres de notre assemblée générale des orientations budgétaires validées par cette dernière. Cette année, les membres de notre assemblée organisée le 25 juillet 2023 ont ainsi validé une cotisation de fonctionnement de l'ALDA fixée à 5,50 €/m² pour l'exercice comptable 2023-2024 (elle était de 5,10 €/m² lors de l'exercice 2022-2023).

Ce rendez-vous annuel estival est en effet dédié au vote du budget prévisionnel consécutif, soit du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024.

Cette indexation de la cotisation apparaît relever d'un choix indispensable et cohérent afin d'absorber les augmentations diverses des coûts de fonctionnement liées aux forts taux d'inflation et préserver l'équilibre budgétaire de l'association.

L'article budget présent dans ce bulletin vous permettra de prendre connaissance, plus en détail, des options retenues pour ce nouvel exercice comptable tant sur le plan du fonctionnement que de l'investissement.

Vous y noterez notamment un investissement de 18000 € dédié au renouvellement partiel du parc de luges à bagages mis à disposition par notre association. La mise en service de ce nouvel équipement, initialement programmée pour les vacances de Noël, risque d'être un peu décalée en raison du retard pris sur la livraison de cer-

tains composants. Sachez que nos équipes mettent tout en œuvre pour rattraper ce retard.

Je vous rappelle par la même occasion que les procès-verbaux de nos différentes assemblées sont consultables sur notre site internet à l'adresse alda-avoriaz.eu.

III. PROCÉDURES

Comme chaque année, voilà un nouveau point sur les procédures passées ou encore en cours à l'encontre de l'ALDA :

- **ARCEP** : le 25 juillet 2022, l'ARCEP publiait une décision imposant notamment la mise en œuvre de très coûteux travaux d'infrastructure avant juillet 2023. L'ALDA avait décidé d'initier un recours auprès du Conseil d'État contre cette décision. En octobre 2022, le Conseil d'État donnait raison en référé à l'ALDA en suspendant la décision de l'ARCEP. Il rendait ensuite un jugement définitif le 19 juin 2023 dont les conséquences sont encore à l'étude. Sachez toutefois que l'ALDA poursuit en toute légalité la distribution du service internet par le réseau fibre optique jusqu'au 19 juin 2024.

- Comme précisé l'été dernier, la procédure engagée contre l'ALDA et SUMNET au Tribunal de Commerce de Thonon-les-Bains pour concurrence déloyale supposée est close. Par un jugement du 22 février 2023, le Tribunal de Commerce de Thonon les Bains donnait raison à l'ALDA en se déclarant incompétent et renvoyait cette affaire au Tribunal de commerce de Lyon.

- La procédure pour concurrence déloyale supposée est en cours au Tribunal de Commerce de Lyon. Le Tribunal a demandé la mise en place d'un processus de conciliation. Nous avons déjà été convoqués à deux audiences en septembre et novembre 2023. La prochaine étape aura lieu en janvier 2024.

Nous vous tiendrons bien entendu informés de toute évolution dans ces affaires.

IV. RÉSEAU INTERNET / INTERRUPTION DU SERVICE COAXIAL INTERNET

Les incertitudes sur l'avenir de la distribution du service internet véhiculé par l'infrastructure fibre optique de l'ALDA générées par les procédures en cours amenaient le Syndicat ALDA du 22 août 2022 à suspendre la décision d'interrompre le service coaxial internet jusqu'à nouvel ordre. Cette décision est toujours d'actualité et j'attire une nouvelle fois votre attention sur le fait que ce service dépend de matériels informatiques obsolètes dont

le service après-vente n'est plus assuré. De ce fait, la survenance d'une panne majeure sur le cœur de réseau pourrait conduire à son interruption soudaine et définitive des connexions Internet et non du service de télévision.

V. FISCALITÉ LOCALE

La publication du décret du 25 août 2023 au journal officiel rend désormais possible l'augmentation de la taxe sur les résidences secondaires sur le territoire de notre commune. Le conseil municipal a dernièrement voté cette augmentation et le taux d'imposition local passera de 19 à 31 % soit une augmentation de 55 % sur le taux de la taxe pour l'année 2024. Selon la première adjointe au maire, cette manne financière de l'ordre de deux millions d'euros va permettre de dimensionner les services publics en fonction des besoins de la commune. Nous ne manquerons pas de solliciter des points d'information réguliers auprès de nos élus afin d'être renseignés sur l'emploi de cette nouvelle ressource et plus particulièrement au niveau d'Avoriaz dont le parc immobilier est quasi exclusivement composé de résidences secondaires, donc assujetti à la taxe d'habitation.

VI. COCHERS

Les cochers font partie intégrante de l'image de notre station. Après une baisse d'effectif à 17 attelages seulement l'année dernière, l'équipe de cet hiver sera composée de 21 cochers. Cette remise à niveau de l'effectif viendra conforter le service de transport de personnes. Un certain renouvellement s'opère également avec le départ « d'anciens » et leur remplacement par des recrues beaucoup plus jeunes, laissant présager je l'espère de la pérennité de cette profession à Avoriaz. Je leur souhaite par conséquent la bienvenue à Avoriaz et tous mes vœux de réussite dans le cadre de cette activité professionnelle parfois éprouvante.

En parallèle, la commune travaille toujours sur le projet de reconstruction des écuries voué à améliorer les conditions de travail de cette corporation et à assurer un bien-être animal digne de notre époque.

Je tiens à vous souhaiter, chers Membres de l'ALDA, d'excellentes fêtes de fin d'année.

ERIC DUSSART
PRÉSIDENT DE L'ALDA

LE MOT DE LA MAIRIE

Sous un grand soleil et une forte fréquentation touristique, les événements de cet été ont su révéler le meilleur de chacune des personnes impliquées dans la vie de la station. Au nom de toute la municipalité, nous vous remercions chaleureusement.

Maintenant, place à l'hiver 2024, cette nouvelle saison avec son lot de projets mais aussi d'interrogations. Pour entamer cette période dans les meilleures conditions, il est crucial de s'informer des enjeux politiques et économiques, notamment à propos de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, sujet sensible nécessitant de plus amples explications. Voté le 25 septembre par le Conseil municipal, la majoration de 55 % de la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) sera appliquée dès 2024. Pourquoi cette hausse ?

Morzine-Avoriaz a l'un des taux de THRS le plus bas de toutes les stations de Haute-Savoie. La hausse votée nous mène donc à un niveau homogène sur le territoire. Les recettes découlant de cette majoration seront fléchées sur les priorités que sont les logements, les mobilités, le fonctionnement de notre village et station : le maintien des populations à l'année sera encouragé par la création de logements à loyer accessible ; le stationnement sera amélioré sur la commune par la rénovation et la création de parkings et la sécurité sera renforcée pour tous.

À Avoriaz, le maintien d'une station piétonne restant une priorité absolue, les prochaines études porteront sur le renforcement du transport équin, la modernisation des écuries et la possibilité d'utiliser ces moyens en saison estivale. En continuité avec les réformes nationales qui transfèrent la compétence « Eau et assainissement » en 2026 aux communautés de communes, le réseau de distribution fera l'objet d'une réflexion sur la mise aux normes. Il en sera de même pour la rénovation thermique et des façades des bâtiments dans le cadre juridique d'autorisation et de préservation de l'architecture mimétique symbolique de la station.

L'équipe municipale a à cœur de répondre aux défis à venir. Merci aux équipes de la SERMA, de l'Office de Tourisme, du centre technique, de l'Alda qui œuvrent chaque jour à faire qu'Avoriaz reste ce qu'elle est : notre joyau, station classée patrimoine du XX^e siècle.

Bel hiver à tous.

FABIEN TROMBERT
MAIRE DE MORZINE-AVORIAZ

EN DIRECT DES REMONTÉES MÉCANIQUES

Après plus de 30 ans de bons et loyaux services l'ancien Lac-Intrêts n'est plus...

Nous sommes très heureux de mettre en route ce nouveau télésiège du Lac-Intrêts qui va nous permettre d'augmenter le débit, le confort et le ski. L'appareil est similaire en tout point à celui des Cases avec une capacité maximale de 3 000 personnes par heure. Le déplacement de la gare d'arrivée permettra de mieux desservir l'ensemble du secteur d'Arare et de retrouver le Creux de la Neige. Dès que la neige sera suffisante, une piste sera damée dans ce secteur.

L'extension du réseau de neige de culture reste un objectif constant depuis plusieurs années afin de sécuriser l'activité, la piste du Proclou et le Stade de la Tête au Bœufs ont été aménagés. Au préalable la zone de la Tête au Bœufs a été remodelée ; le déplacement de l'ancien télésiège ayant permis de libérer cette zone.

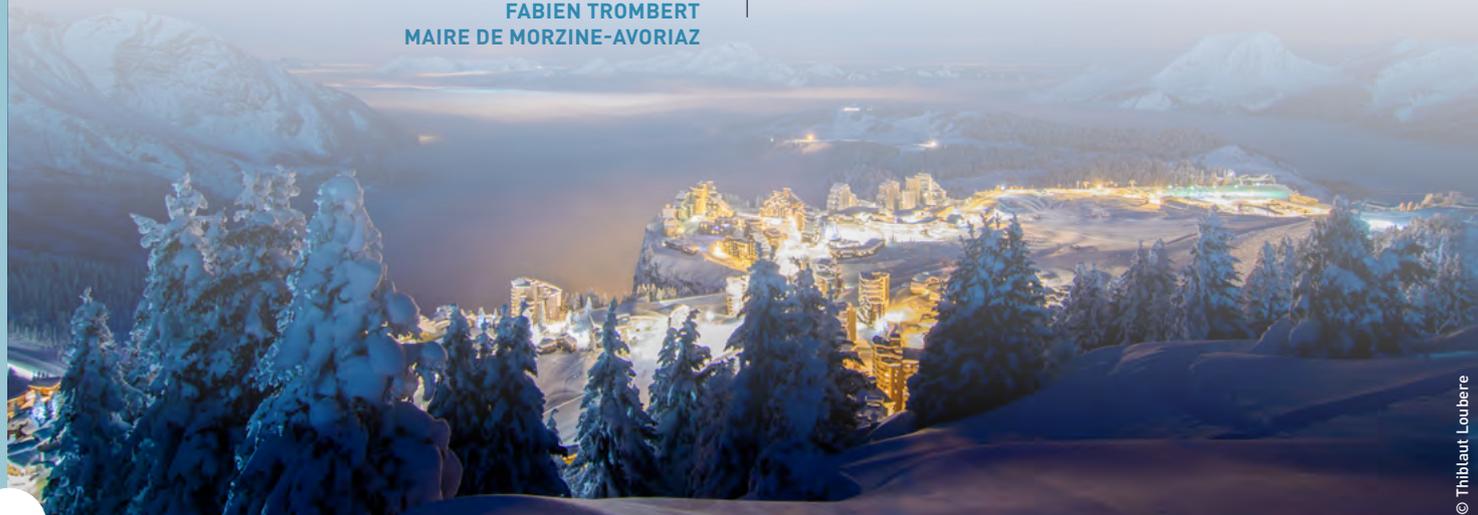
Parmi les chantiers importants, il y a celui de la reconstruction de la gare du Téléphérique. Non, ce n'est pas une apparition, la gare du téléphérique est ressortie de terre. Nous sommes fiers de lui redonner une nouvelle vie et de conserver la signature visuelle historique d'Avoriaz. Depuis deux ans c'est un chantier complexe, il a fallu faire des reprises en sous-œuvre. Des installations techniques ont dû être conservées dans le soubassement, de la dépollution plomb et amiante a dû être traitée.

Vous verrez aussi un nouveau site de vente en ligne ; notre prestataire ayant été racheté par un concurrent. La migration a eu lieu récemment et nous avons encore des ajustements à faire.

Nous poursuivons nos engagements responsables : mise en place de panneaux solaires, isolation des bâtiments, réduction de la consommation électrique, maîtrise de la consommation d'eau destinée à la neige. Nous travaillons à la fidélisation de nos salariés avec une extension des saisons et le développement des activités hors ski.

Il me reste à vous souhaiter une excellente saison de ski, elle semble démarrer sous de bons auspices. Souhaitons que cela se poursuive sur cette lancée.

THOMAS FAUCHEUR
DIRECTEUR SERMA





LES INFOS DE L'OFFICE DE TOURISME

Malgré un contexte peu favorable au tourisme ces dernières années, notre station, votre station, séduit de plus en plus de vacanciers.

Si dans son ensemble, la montagne française a connu une fréquentation estivale en hausse de +1 %, pour Avoriaz, cette progression a atteint les +17 %.

Les 307 000 nuitées enregistrées constituent le nombre le plus élevé de vacanciers accueillis, effaçant ainsi les précédentes références des étés 2021 et 2022.

Pour mémoire, Avoriaz enregistrerait 200 000 nuitées l'été, jusqu'il y a 5 ans.

Les nouveautés de cet été, telles l'amélioration du produit Multipass, avec entre autres l'intégration de l'Aquariaz et du cinéma, mais aussi l'installation de 2 courts de padel, d'un air bag VTT et l'ouverture quotidienne du ventrigrisse, associées au succès toujours grandissant du bike park et à une promotion estivale intensifiée, expliquent ces bons résultats et une excellente satisfaction des vacanciers accueillis : clients aussi bien que propriétaires.

Économiquement, les 2/3 des commerçants ayant répondu à l'enquête estivale, estiment que l'activité a été bonne.

Ces bons résultats estivaux sont le fruit de la stratégie définie pour la station il y a 3 ans dans le cadre du Plan à Moyen Terme, où l'été a été érigé comme l'une des 3 priorités, au même titre que la glisse et le développement durable.

Après la fréquentation record de l'hiver dernier, en hausse de +5 %, 2023 devient donc l'année où Avoriaz a accueilli le plus de vacanciers de son histoire avec 1 442 00 nuitées. Le tout avec un volume de lits identique depuis 2014.

Cette croissance est donc liée à « un meilleur remplissage » du stock existant et non à la construction de nouveaux hébergements.

Pour autant, ces records passés ne sont pas garants du succès des saisons à venir.

Début novembre, avec un léger retard, la fréquentation d'Avoriaz reste sur les bases de l'hiver passé.

Cet automne, sur l'ensemble de la montagne française, les réservations enregistrées sont en retard par rapport à l'an dernier à la même date. Dans les Alpes du Nord, la Haute Savoie accuse un déficit de réservations plus important que la Savoie.

Au-delà du bruit médiatique sur le pouvoir d'achat, les retours des professionnels sont unanimes, notre clientèle est très attentive au prix et arbitre ses choix financiers autant que possible.

Tous les acteurs de la station doivent donc rester vigilants pour répondre aux attentes des vacanciers et propriétaires et améliorer leur expérience de séjour dans l'ambiance unique qui règne depuis toujours à Avoriaz.

Comme chaque hiver, vous retrouverez toutes les activités et un programme d'animations complet.

Sans entrer dans le détail de tous les événements, Avoriaz ouvrira avec le Rock On Snow du 15 au 17 décembre 2023, vraie fête de la glisse avec plus de 80 marques présentes pour faire tester leurs produits.

Nous espérons partager un nouvel bel hiver avec vous, à Avoriaz.

SÉBASTIEN MÉRIGNARGUES
DIRECTEUR OFFICE TOURISME





BUDGET 2023-2024

Les options retenues pour construire ce nouveau budget 2023-2024 ont été de :

- Prendre en compte l'augmentation générale des coûts et de réévaluer plusieurs lignes de dépenses (dont les frais de personnel) sur le budget de fonctionnement.
- Permettre la réalisation d'investissements indispensables à l'accomplissement des diverses missions endossées par l'association.
- Concernant les recettes, poursuivre un schéma identique à l'année dernière, sans compter sur l'intégration d'hypothétiques produits générés par la facturation de redevances sur les constructions nouvelles.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

1. ÉLECTRICITÉ : 18 000 € - CARBURANT : 10 000 €

L'augmentation des coûts de l'énergie exige un réajustement de ces postes.

2. LOGEMENT PERSONNEL : 120 000 €

Il est nécessaire de réévaluer et de prendre en compte la difficulté croissante qui concerne le logement du personnel et des loyers en progression constante.

3. MAINTENANCE ET SUPERVISION DU RÉSEAU (INTERNET ET TV) : 160 000 €

Le budget et l'organisation mise en place en janvier 2020 sont reconduits à l'identique et conservent pour finalité :

- De proposer des délais de rétablissement réduits aux utilisateurs en cas d'incident.
- De pouvoir déclarer tout incident auprès d'un support téléphonique (du lundi au vendredi en saison de 9h00 à 20h00 + astreinte répondeur le week-end et de 9h00 à 18h00 en intersaison) et de pouvoir bénéficier le cas échéant de l'intervention d'un technicien sur site pouvant répondre aux problématiques privées.
 - Permanence sur site en saison estivale (lundi au mercredi) et accrue en période hivernale (lundi au vendredi).
 - Présence hors saison 1 jour/semaine pour répondre aux problématiques privées.

Coût global du fonctionnement du service TV / Internet pour l'exercice 2023 / 2024

Contrat de maintenance, supervision et assistance GIE SUMNET	160 000 €
Achat de bande passante (minimum 3,2 gigas)	72 000 €
Travaux réseau	0 €
TOTAL	232 000 €

Quote-part service TV/Internet / m²

2023-2024	0,87	Status quo maintenance et augmentation bande passante
2022-2023	0,87	Status quo maintenance
2021-2022	0,87	Status quo maintenance et augmentation bande passante
2020-2021	0,87	Status quo maintenance
2019-2020	0,87	Augmentation bande passante
2018-2019	0,69	Baisse coût bande passante
2017-2018	0,74	Activation service présence sur site
2016-2017	0,47	

	Volume global bande passante	Débit alloué aux utilisateurs	
		Fibre optique	Câble coaxial
2022-2023	4 gigas	100 mégas symétriques	8 Mbps download 0,75 Mbps upload
2022-2023	3,2 gigas		
2021-2022	3,2 gigas		
2020-2021	1,6 gigas		
2019-2020	1,6 gigas		
2018-2019	1,6 gigas		
2017-2018	1,3 gigas	6 Mbps download 0,512 Mbps upload	
2016-2017	1 giga	40 mégas symétriques	4 Mbps download 0,256 Mbps upload





BUDGET 2023-2024

4. ASSURANCES : 21 000 €

Ce poste n'a pas été augmenté depuis plusieurs exercices et il est indispensable de le réajuster.

5. HONORAIRES DE COMPTABILITÉ : 23 000 €

La rémunération de la mission d'expertise-comptable n'a pas été réévaluée depuis plusieurs années. La part de la mission sociale explique plus particulièrement cette augmentation : l'établissement des entrées-sorties du personnel pour les employés « extras » est désormais mensuel et non plus saisonnier pour des raisons réglementaires et L'ALDA emploie énormément d'employés extras non pérennes au cours de la saison hivernale.

6. HONORAIRES JURIDIQUES : 75 000 €

La somme de 75 000 € est portée au budget pour couvrir les frais d'avocats et de conseils indispensables à la poursuite des diverses procédures en cours ou à venir.

7. FRAIS D'ASSEMBLÉES : 10 000 €

Les convocations et procès-verbaux sont adressés aux membres par un service de routage et non plus par le secrétariat comme il en avait été d'usage : cette option permet d'attester de la date d'expédition des plis et de l'identité des membres à qui les documentations sont adressées en cas de réclamation : ces données sont traçables puisque déclarées auprès du service de routage bien que les convocations ne soient pas expédiées en LRAR.

8. CHARGES DE PERSONNEL

L'ancienneté de certains personnels et l'indexation des salaires génèrent une augmentation de la masse salariale de 6 % qui englobe également les augmentations régulières du SMIC pour les autres salariés.

Le poste salaires et charges sociales est fixé à 687 700 € (versus 654 400 € réalisés pour l'exercice 2022-2023).

BUDGET D'INVESTISSEMENT

1 - ACCUEIL

1. RENOUELEMENT MOTONEIGE : 26 000 €

Cette acquisition est destinée à remplacer l'une des deux motoneiges de l'association acquise en novembre 2016.

Les motoneiges sont essentiellement utilisées dans le cadre de la collecte et du réassort des luges à bagages.

2. RENOUELEMENT DE 8 POSTES RADIO ET ACQUISITION DE BATTERIES DE RECHANGE : 5 000 €

L'ALDA utilise au quotidien ce moyen de communication dans la conduite de ses diverses missions attachées à la gestion de l'accueil station :

- Coordination des transports (liaison avec les cochers et chenillettes).
- Gestion de la route et stationnement des visiteurs en période saturation des parkings.
- Gestion des départs le samedi matin au pied des résidences.

Le renouvellement de 8 postes est nécessaire. Pour rappel, la dernière acquisition de postes radio remonte à 2019 et le remplacement de 15 appareils avait été réalisé (sur un parc d'une trentaine d'appareils).



3. LUGES À BAGAGES : ACQUISITION DE 160 UNITÉS : 18 300 €

Un parc de 400 luges avait été financé par l'ALDA en 2011 pour remplacer la solution de l'époque (luges vertes). Un investissement d'un montant de 240 000 € avait alors été validé par l'association, soit un coût unitaire de 600 €. 10 ans plus tard, 150 luges

sont encore opérationnelles et une solution pour compléter ou renouveler ce parc doit être mise en œuvre pour répondre à la demande de nos vacanciers.

La solution retenue consiste en une luge de chasse aux dimensions similaires à celles de la « luge verte » utilisée pendant des années. Des premiers essais ont été réalisés en avril 2023 et se sont avérés très concluants.

L'avantage de ce nouveau modèle est de proposer aux utilisateurs une solution pratique, légère et à un coût beaucoup plus modeste de 114 € pièce.

Le système de traction est assuré par un simple cordage, facile et peu coûteux à remplacer.

Les tests ont été réalisés avec le modèle illustrant cet article.

Une corde rigide permettant la traction et l'utilisation à deux personnes est très commode (60 kg embarqués le jour du test). Les élastiques permettent d'attacher aisément skis et snowboards afin de faciliter son utilisation.

4. SIGNALÉTIQUE ACCUEIL : 3 000 €

Cette enveloppe sera utilisée pour renouveler/conforter des panneaux de signalétique dédiés à l'orientation des véhicules sur la raquette d'accueil ainsi que la numérotation des portes d'embarquement des quais qui avait été entreprise à titre de test avec des supports plastifiés.

2 - ESPACES VERTS

1- RENOUELEMENT TONDO-BROYEUR : 5 000 €

Cet appareil permet notamment de procéder à la première fauche des herbes hautes au mois de juin. Le matériel actuel date de 1990 et doit d'être remplacé.





BUDGET 2023-2024

RECETTES

Les ajustements des postes de dépenses de fonctionnement et les divers investissements envisagés déclinés ci-dessus conduisent à réajuster la cotisation moyennant une hausse de 7,8 % afin de conduire ce budget 2023-2024 tout en maintenant une gestion rigoureuse.

La cotisation est ainsi fixée à 5,50 €/m².

Cotisations ALDA/m ² : 5,50 €/m ²	1 471 010 €
Redevance sur les constructions nouvelles	0 €
Produits divers	10 000 €
Location fibre noire	3 600 €
Produits financiers	200 €
Commune (refacturation entretien espaces verts)	27 000 €
CCHC (refacturation électricité passage public snow + local)	1 100 €
Participations accueil	
I. SERMA	20 000 €
II. Hébergeurs	24 200 €
III. Location desks accueil	4 500 €
TOTAL	1 561 720 €

I. ASSIETTE DES COTISATIONS RÉAJUSTÉE A 267 456,39 M²

Phénomène récurrent, l'assiette des cotisations de fonctionnement de l'association est réajustée pour ce nouvel exercice comptable. La mise en œuvre de certains projets d'extension/modification de constructions nouvelles ou préexistantes impose cet ajustement. L'application d'une cotisation de 5,50 €/m² va générer une recette de : 1 471 010 €

II. RECETTES COMPLÉMENTAIRES :

1. REDEVANCE M²: NÉANT

Comme nous l'avons décidé en juillet 2022, la facturation de la redevance sur les constructions nouvelles est déclenchée à l'ouverture des chantiers.

Il est en effet apparu sur les exercices précédents que l'intégration des recettes prévisionnelles aléatoires au budget n'était pas cohérente sachant que les programmes peuvent être, modifiés, abandonnés ou reportés, ayant pour conséquence de fausser le résultat prévisionnel de l'exercice comptable (la facture n'étant émise qu'au commencement des travaux).

2. PRODUITS DIVERS : 10 000 €

Un produit estimatif de 10 000 € est conservé pour le budget 2023-2024 (essentiellement généré par l'exploitation de la bagagerie de l'accueil station et la distribution automatique de boissons chaudes) : le complément de recettes de cet exercice 2022-2023 s'explique par la perception de remboursements de sinistres et

par une prestation de bagagerie complémentaire contractualisée avec un tour-opérateur : ces recettes ne sont donc pas garanties pour l'exercice prochain.

3. LOCATION DE FIBRE NOIRE : 3 600 €

Cette facturation correspond à la location de liens de fibre optique noire à un opérateur extérieur utilisant l'infrastructure fibre optique horizontale de l'ALDA pour desservir 3 de ses clients à Avoriaz.

Le loyer de chaque desserte est de 1 200 € par an. Recette prévue : 3 600 €

4. COMMUNE (REFACTURATION ESPACES VERTS) : 27 000 €

L'ALDA demeure prestataire de la commune et continuera à effectuer l'entretien des espaces verts communaux pour l'été 2023. Ce devis est de 33 593 € et il ne s'agit pas d'un forfait : L'ALDA facture sa prestation en fonction des interventions réalisées et nous savons que les factures de ces dernières années ont systématiquement été inférieures au montant budgété (en général pour raisons climatiques qui génèrent moins de tontes que programmées).

5. CCHC / REFACTURATION ÉLECTRICITÉ PASSAGE PUBLIC SNOW + LOCAL : 1 100 €

L'ALDA refacture à la CCHC la consommation électrique de la courserie publique ainsi que le loyer d'un local technique.

6. PARTICIPATION ACCUEIL : 48 700 €

Comme chaque année, les hébergeurs et la SERMA contribuent au fonctionnement de la cellule d'accueil de la station :

- SERMA : 20 000 € (sachant que l'ALDA verse également 20 000 € à la SERMA au titre du fonctionnement du téléphérique de nuit).
- Hébergeurs : 11 € par unité de logement exploitée (y compris les conciergeries) soit en moyenne 24 200 €.
- Un complément de recette de 4 500 € généré par la location de desks à certaines agences dans l'enceinte du bâtiment d'accueil (3 entités connues).

SYNTHÈSE

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023-2024

TOTAL DES RECETTES	1 561 720 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 589 000 €
RÉSULTAT PRÉVISIONNEL	- 27 280 €

L'Assemblée Générale Ordinaire ALDA du 25 juillet 2023 a validé ce projet de budget 2023-2024 déficitaire de 27 280 € basé sur une cotisation de 5,50 €/m².

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



RÉSEAU TV-INTERNET

1/ BILAN HIVER 2022-2023

- 216 incidents ont été traités par le support téléphonique entre le 10 décembre 2022 et le 21 avril 2023.
- Sur ces 206 incidents, 110 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

Comme chaque année, force est de constater que l'origine des incidents relève pour la quasi-intégralité de problèmes privatifs.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF

195 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 90,3 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux à :

- Des problèmes de paramétrage WIFI : majorité des appels.
- Des problèmes de prises Data bricolées ou non conformes dans l'appartement.
- Des problèmes de câbles de modem ou de câble TV défectueux, bricolés ou non conformes.
- Des problèmes de paramétrage de TV ou de décodeurs non HD : demande très faible cette année.

Le nombre d'incidents ouverts relevant d'un problème privatif reste toujours très élevé.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRITÉ

11 incidents soit 5,09 % concernent des problèmes liés à des problèmes d'immeuble et de copropriété.

Pour tous ces problèmes, il s'agit généralement de répartiteurs d'étage défectueux ou d'amplificateurs d'immeuble mal réglé. Ces composants font partie des parties communes des copropriétés (desserte coaxiale collective, il ne s'agit pas de fibre optique) pour lesquelles aucune maintenance préventive n'est effectuée. Ces problématiques relèvent des copropriétés.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE ALDA

10 incidents concernent des problèmes directement liés au réseau ALDA soit 4,61 %.

Ces incidents sont liés à des problèmes de diffusion des chaînes LCI et Canal+ pour lesquelles les fréquences de diffusion ont dû être modifiées pour des raisons techniques début mars 2023 : leur réception nécessite par conséquent un nouveau balayage sur les téléviseurs (balayage antenne hertzien) si vous ne l'avez pas effectué depuis.

Vous noterez que ce balayage permettra désormais de recevoir les chaînes de la TNT en version originale et sous-titrée : la diffusion en français demeure ancrée sur les canaux habituels (1,2,3...) et la diffusion en version originale est pour sa part accessible sur les canaux 301 (TF1), 302 (France 2)...

Cette nouveauté activée début mars 2023 vient étoffer le bouquet proposé, répond à la demande qui a été exprimée par certains propriétaires et permet à notre clientèle étrangère de bénéficier d'une offre élargie.

BANDE PASSANTE

La bande passante globale souscrite (3.2 Gbps) n'a jamais été saturée pendant toute la période hivernale.

Le pic d'utilisation a été atteint la semaine du 18 au 24 février 2023 avec un maximum en download de la ligne Orange 1 à 1.2 Gbps et Orange 2 à 1 Gbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à **2.2 Gbps en download** et 320 Mbps en upload.

Le maximum de modems connectés a été atteint ces mêmes semaines du 18 au 24 février 2022 avec 920 modems « câble » et 1 546 modems Fibre soit un total de 2 466 modems connectés.

2/ BILAN ÉTÉ 2023

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2023, un total de 43 incidents a été traité par le support téléphonique. Sur ces 43 incidents, 20 rendez-vous ont été planifiés chez les clients.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME PRIVATIF :

40 incidents relèvent directement d'un problème privatif soit 93 % du nombre total de tickets ouverts.

Ces problèmes sont liés pour la majorité d'entre eux à :

- Des problèmes de paramétrage WIFI : majorité des appels.
- Des problèmes de prises Data bricolées ou non conformes dans l'appartement.
- Des problèmes de câbles de modem ou de câble TV défectueux, bricolés ou non conformes.
- Des problèmes de paramétrage de TV ou de décodeurs non HD : demande très faible cette année.

Le nombre d'incidents ouverts relevant d'un problème privatif demeure majoritaire.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE COPROPRITÉ

3 incidents soit 6,97 % concernent des problèmes liés à des problèmes d'immeuble et de copropriété.

Pour tous ces problèmes, il s'agit d'amplificateurs d'immeuble mal réglé ou en panne. Ces composants font partie des parties communes des copropriétés (desserte coaxiale collective, il ne s'agit pas de fibre optique) pour lesquelles aucune maintenance préventive n'est effectuée. Ces problématiques relèvent des copropriétés.

LES INCIDENTS RELEVANT D'UN PROBLÈME DE ALDA

Aucun incident.

Nous vous rappelons que les fréquences de diffusion ont fait l'objet d'une actualisation en mars 2023 : leur réception nécessite par conséquent un nouveau balayage sur les téléviseurs (balayage antenne hertzien) si vous ne l'avez pas effectué depuis.

BANDE PASSANTE

La bande passante globale souscrite n'a jamais été saturée pendant toute la période estivale.

Le pic d'utilisation a été atteint la semaine du 12 au 19 août 2023 avec un pic maximum d'utilisation en download de la ligne Orange 1 à 600 Mbps et Orange 2 à 420 Mbps soit un pic ponctuel d'utilisation cumulée à 1 020 Mbps en download.

3/ RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ALDA

Si le fibrage vertical de votre immeuble a déjà été réalisé (cf. tableau intégré dans ce bulletin) et que vous souhaitez vous équiper d'un modem fibre, vous retrouverez le mode opératoire dans les éditions précédentes du bulletin. La connexion dans l'appartement est assumée de manière facultative et individuelle par le propriétaire.

Nous attirons votre attention sur le fait que diverses procédures en cours génèrent des incertitudes sur l'avenir de la distribution du service internet véhiculé par l'infrastructure fibre optique de l'ALDA ; la pérennité de ce service ne peut être garantie au-delà de juin 2024.

À titre de rappel, la décision qui avait été prise d'interrompre le service coaxial internet en septembre 2022 (et ne concernant pas la distribution du signal TV) est suspendue jusqu'à nouvel ordre. Ce service dépend toutefois de matériels informatiques obsolètes et toute panne majeure sur l'environnement du cœur de réseau pourrait conduire à son interruption soudaine et définitive.





RÉSEAU TV-INTERNET

Copropriétés déjà équipées verticalement été 2023

ADAGIO	MALINKA
ALLEGRO	MELEZES 1 - 2
ALPAGES 1 - 2	NEVA
ANDANTE	PAS DU LAC
ANTARES	POINTE DE
ARAUCARYA	VORLAZ
ARIETIS	PORTES DU
(appartements	SOLEIL A
COTRAD)	PORTES DU
ASTER	SOLEIL B
CAP NEIGE	RESIDENCE DES
CEDRAT	DROMONTS
CHAPKA - HÔTEL	SASKIA 1 - 3
DE LA FALAISE	SASSAFRAS
CROZATS	SASSANKA
DATCHA	SEQUOIA
DOUCHKA	SEPIA
ELINKA	SOSNA 1 - 2 - 3
EPICEA	TAIGA
HAUTS FORTS 1 - 2	THUYA
KOURIA	TILIA
INTRETS 1 - 2	VIVACE
	YUCCA CEDRELLA

Équipement mis en suspens

FONTAINES BLANCHES

Immeubles n'ayant pas encore passé commande

QUARTIERS	SASKIA 2
AMARA-CROZATS	SNOW
HERMINE	

4/ ASSISTANCE / PRÉSENCE SUR SITE SUMNET GIE

Ce service d'assistance prévoit que la résolution des incidents par les techniciens pourra engendrer une facturation de l'intervention, soit auprès de la copropriété si l'incident provient d'une panne sur le réseau collectif de l'immeuble, soit auprès des copropriétaires s'il s'agit d'un problème privatif.

L'ALDA supporte le coût d'assistance auprès des utilisateurs depuis plusieurs années pour couvrir des problématiques ayant pour origine des dysfonctionnements dont la responsabilité n'est pas de son ressort et qui incombent aux propriétaires ou copropriétaires.

Nous rappelons ici qu'aucune copropriété n'assure la maintenance préventive de ses réseaux verticaux à notre connaissance malgré les sollicitations répétées de l'ALDA depuis plusieurs années.

Les statistiques à disposition de l'ALDA indiquent clairement que la plupart des incidents déclarés émanent d'une

problématique privative (copropriétés ou copropriétaires) comme indiqué dans le bilan de saison introductif.

Il a été acté par le Syndicat de l'ALDA d'août 2019 que les responsables de ces dysfonctionnements doivent en assumer la charge financière.

Fonctionnement :

Pour la saison hivernale, l'assistance sur site (possibilité de RDV avec un technicien) sera effective du lundi au vendredi inclus sauf jours fériés.

Procédure :

1 - L'utilisateur contacte la hotline pour déclarer son incident au 09 72 39 85 29.

Ce service est joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00. Pendant les week-ends : Possibilité de laisser un message sur répondeur téléphonique : un technicien vous recontactera dans les meilleurs délais le lundi matin.

2 - La hotline référence cette déclaration sous la forme d'un « ticket » et tente de résoudre le problème à distance.

3 - Si le dépannage échoue à distance, un rendez-vous sera directement organisé par le service de hotline avec l'interlocuteur. Les modalités de ce rendez-vous seront automatiquement transmises au personnel d'astreinte sur site qui se rendra à domicile pour examiner et éventuellement résoudre le problème. Comme indiqué précédemment, la réparation est imputable financièrement au responsable du dysfonctionnement (propriétaire ou copropriété).

Le but de ce support téléphonique est avant tout d'apporter la réponse la plus appropriée aux usagers. Il intervient dans le but de les aiguiller et de transmettre les problèmes rencontrés aux bons interlocuteurs et référents techniques afin que ceux-ci répondent dans les meilleures conditions aux attentes des usagers.

Le service de support téléphonique mis à disposition concerne les aspects techniques du réseau ALDA.

Nous attirons votre attention sur l'obligation de déclarer votre incident à la hotline. Il n'est d'aucune utilité de contacter les services administratifs de l'ALDA ou de l'Office du Tourisme pour signaler un dysfonctionnement.

Tout ticket ou appel reçu après 17h sera traité le lendemain.

5/ SÉCURITÉ

Concernant le sujet de la sécurité et des obligations relatives à la loi SARKOZY auxquelles l'ALDA doit se soumettre,

nous vous rappelons à nouveau que notre réseau ne dispose plus de portail d'authentification.

Cette absence de portail ne remet en aucun cas en question les obligations auxquelles l'ALDA doit se soumettre à savoir la conservation des données de connexion pendant une année.

Il est ainsi du devoir de chaque propriétaire de modem d'assurer la traçabilité des utilisateurs de son réseau privatif.

En cas de réquisition de toute entité habilitée pour utilisation frauduleuse et interdite, l'identité communiquée à l'instance requérante sera dans ces conditions celle du propriétaire du modem déclarée auprès de nos services, notre base de données associant la mac address du modem à la dernière identité déclarée.

Nous attirons par conséquent votre attention sur deux points majeurs :

- Assurez-vous que la sécurisation de votre ou vos réseaux WIFI est active et empêche la connexion de tout utilisateur inconnu et extérieur.

- Déclarez aux services de l'ALDA la cession éventuelle de votre modem (simple vente de votre modem, vente de votre appartement). Faute de déclaration, vous continuerez à être reconnu comme utilisateur puisque votre identité sera associée à la mac address du matériel concerné dans notre base de données.

6/ RÉSEAU FIBRE OPTIQUE D'INITIATIVE PUBLIQUE

Nous vous rappelons qu'un réseau fibre optique d'initiative publique mis en œuvre par le SYANE (Syndicat des énergies et du numérique en Haute-Savoie), destiné notamment aux opérateurs commerciaux nationaux, est en cours de déploiement.

À notre connaissance, la copropriété des Fontaines Blanches est déjà éligible et les propriétaires le souhaitant peuvent désormais souscrire des abonnements fibre auprès d'opérateurs commerciaux.

D'autres immeubles de la station suivront début janvier 2024. Nous ne sommes toutefois pas en mesure à la date de rédaction de cet article de vous en confirmer l'appellation, demeurant dans l'attente d'une communication d'Altitude Infra, délégataire du SYANE sur le secteur.

DAMIEN TRETHAU
DIRECTEUR ALDA



SEMAINE DES PROPRIÉTAIRES ÉTÉ 2023

Chers propriétaires,

Comme chaque été, la semaine qui vous est consacrée a été l'occasion, au mois d'août, d'effectuer de nouvelles rencontres dans le cadre des diverses animations qui ont été organisées.

Par exemple, la sympathique balade en VTT du jeudi matin, journée où était également organisée par les équipes de l'Office de Tourisme la traditionnelle fête de la montagne.

Autre moment particulièrement convivial grâce à l'organisation de Claude Jouatte, le concours de pétanque pour lequel les amateurs sont toujours aussi nombreux.

Le repas des propriétaires était organisé au restaurant le Why Not. Une météo exceptionnelle nous a permis de profiter d'un apéritif en terrasse agrémenté par l'animation musicale du groupe de musique traditionnelle savoyarde les Tradison's. À l'issue du repas, une tombola fut organisée par Janine Jouatte dans une atmosphère toujours sympathique. La soirée s'est achevée dans une ambiance musicale toujours assurée par les Tradison's.

La clôture des festivités a de nouveau été assurée le vendredi par le traditionnel trophée de golf des propriétaires et sa remise des prix au Clubhouse.

Je remercie tous les participants ainsi que la famille Jouatte pour son dévouement sans lequel l'organisation de ces festivités aurait été compliquée.

Comme il en est d'usage, les commerçants et l'ALDA ont fait preuve de générosité et de nombreux lots ont pu ainsi être offerts. Merci encore.

En résumé, cette semaine des propriétaires a de nouveau été couronnée d'un vif succès et nous souhaitons que les prochaines éditions soient caractérisées par une participation grandissante.

Pour votre information, une soirée des propriétaires sera reconduite cet hiver, le vendredi 19 janvier 2024 plus précisément. Un repas sera donc organisé au restaurant « Les Trappeurs ».

N'oubliez pas de réserver car les places sont limitées ! Les modalités d'inscription vous seront prochainement communiquées.

Dans l'attente de vous retrouver dans la joie et la bonne humeur, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

JOËL GILBERT

Liste des commerçants ayant participé à la tombola

AAMARA SPORT
ABSOLU
AVORIAZ SPORTS
BAR RESTAURANT LE
FANTASTIQUE
CARREFOUR MONTAGNE
LES DELICES D'ANTAN
LE 720
LIBRAIRIE DES INTRETS
MCF BIKE CENTER AVORIAZ
MIRFAMOSE
MY LITTLE CORNER
MOUNTAIN ART
PHARMACIE D'AVORIAZ
QUICK SILVER
RESTAURANT LA BOULE
DE NEIGE
RESTAURANT LE TRAINO
RESTAURANT LA POYA
RUSTICA
SHERPA CENTRE
SKI LAND
SKI SHOP
SUPERSKI AVORIAZ
TOP SKI





NOUVEAUTES HIVER 2024

DOMAINE DE MONTAGNE D'AVORIAZ

NOUVEAU TÉLÉSIÈGE DU LAC-INTRÊTS

De nouvelles possibilités de ski dans un meilleur respect de l'environnement



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Télésiège débrayable 6 places.
- Débit 3 000 personnes/heure (augmentation de 25 % du débit par rapport à l'appareil précédent).
- 17 pylônes.
- Dénivelé 500 m (départ : 1 750 m / 2 250 m).
- Marque Leitner.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES DE SKI AU DÉPART DU POINT CULMINANT DU DOMAINE SKIABLE

Création d'une nouvelle piste accessible directement à l'arrivée du télésiège :

- Nom de la piste : le Creux de la neige.
- Difficulté : piste rouge.
- Longueur : 1,5 km.
- Dénivelé 300 m.
- Caractéristiques : bel enneigement naturel (zone de forte précipitation accentuée par un phénomène d'accumulation). Tracé naturel sans travaux d'aménagement (la piste sera réalisée uniquement par bullage de la neige à la saison hivernale, sans terrassement préalable).

Meilleure accessibilité aux pistes existantes au sommet du télésiège :

- Accès direct et dédié à la Bleue du Lac, indépendamment du départ de la Bleue d'Arare.
- Accès gravitaire au secteur de Grandes Combes et à ses pistes « Combe du Machon » et « Jean Vuarnet ».

Amélioration de la piste de la Tête aux Bœufs :

- Reprofilage de la piste pour faciliter son accessibilité.
- Installation de 10 enneigeurs pour garantir son enneigement tout au long de la saison.

UNE LIMITATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DEPUIS LE DÉMARRAGE DU CHANTIER JUSQU'À L'EXPLOITATION DU TÉLÉSIÈGE

Le choix d'un moteur de technologie « Direct Drive » sans réducteur :

- Réduction de la quantité de matériaux utilisés pour la conception de l'appareil (baisse du bilan carbone).
- Suppression d'huile dans le fonctionnement du moteur (pas de risque de pollution environnementale).
- Révision du moteur sur site sans nécessité de retour en usine (baisse du bilan carbone).

Une exploitation plus vertueuse :

- Réduction initiale de 5 % des consommations électriques de l'appareil
- Réduction supplémentaire de 18 % avec l'éco-conduite (régulation de la vitesse de l'appareil selon l'affluence)

Une prise en compte de l'environnement dans la conduite du chantier :

- Protection des eaux souterraines et de surface sur et autour de la zone de chantier.
- Adaptation du planning du chantier au cycle biologique des animaux.
- Déplacement d'un couple de marmottes en dehors de la zone de chantier, en relation avec les services de l'état.

UNE LIMITATION DE L'IMPACT VISUEL DES DIFFÉRENTES INSTALLATIONS

- Gare de départ conçue dans un style « avoriazien », en cohérence avec l'architecture de la station et valorisant l'usage du bois.
- Gare d'arrivée dessinée dans un esprit « refuge » avec une architecture assez basse pour une meilleure intégration paysagère. La construction est faite en ossature bois et couverte de matériaux nobles comme la pierre et l'acier corten.
- Démontage des équipements rendus obsolètes le nouveau télésiège : pare-vent de l'ancien télésiège (mur métallique de 75 m de longueur sur 5 m de hauteur) et téléski du surf.

Le domaine de montagne poursuit ses investissements dans la production d'énergies renouvelables

Depuis 2020, La SERMA (Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques d'Avoriaz) a équipé certaines de ses gares de télésièges de panneaux photovoltaïques comme au départ du Proclou et de Chaux-Fleurie. Cet été un nouveau cap a été franchi avec la pose de 191 modules supplémentaires sur son centre technique pour une surface de 360 m². La production, estimée à 63,600 kWh/an, sera autoconsommée par le bâtiment et permettra d'éviter l'émission de 3,6 tonnes de CO2 chaque année. Elle contribue à d'autres actions conduites par l'entreprise pour réduire son empreinte carbone dans laquelle les consommations électriques représentent 21,8 %.



Le projet en chiffres :

- Nombre de modules installés en toiture et en façade : **191** (surface totale 360 m²).
- Production estimée année 1 : **63,600 kWh/an**.
- Taux d'autoconsommation estimé : **90 %**.
- Montant de l'investissement : **135 000 €**.
- **3,6 t** équivalent CO2 évitées chaque année.



NOUVEAUTÉS HIVER 2024 (suite)



RECONDUCTION DE L'ACTIVITÉ AVOKART

Amateur de sensations fortes, vous embarquez à bord d'un véhicule non motorisé à 3 roues équipé de freins hydrauliques et conçu avec un centre de gravité très bas pour une bonne tenue de route. Guidon en main, confortablement installé dans son siège baquet, il ne reste plus qu'à s'élancer pour une longue descente de 3,2 km et 600 m de dénivelé sous le téléphérique des Prodains.

L'activité se pratique par groupe de 3 à 10 karts après la fermeture du domaine skiable. Le kart et le matériel de sécurité sont fournis et la prestation est encadrée par une personne de la société d'exploitation des remontées mécaniques. Une session d'Avokart dure environ 1 h 30 depuis le briefing jusqu'au retour au sommet du téléphérique des Prodains (remontée incluse à la prestation).

Avokart est réservé aux personnes de plus de 18 ans, mesurant 1,40 m minimum et de moins de 110 kg.



SNOWPARK ARARE

Après plusieurs expérimentations les saisons dernières, un projet est lancé cet hiver pour donner un nouvel élan à ce snowpark historique intégrant :

- 1 boarder cross.
- 1 petit half-pipe.
- 1 nouvelle conception des lignes de freestyle.

Il sera mis en place à partir du mois de janvier comme à l'accoutumée car Arare propose une exposition assez défavorable en début de saison et sa construction nécessite également de gros cumuls de neige.



CE QUI DISPARAÎT DE NOTRE DOMAINE SKIABLE

La nouveauté n'est pas forcément de faire toujours plus mais parfois aussi de faire moins mais mieux, certaines choses ont donc été supprimées ou transformées :

- L'ancien pare-vent au sommet de l'ancien TSD Lac-Intrêts.
- Le téléski du surf.

SERMAG se transforme

Notre magazine client évolue pour devenir une newsletter dépourvue de toute information commerciale. 6 éditions sont programmées pour la saison d'hiver pour découvrir d'autres facettes du domaine de montagne, ainsi que ses coulisses et ceux qui y travaillent. Ce format numérique permet également à tous nos clients de le recevoir, et pas seulement à ceux qui visitent nos caisses et bureaux, mais aussi d'avoir moins de papier sur notre domaine de montagne ou dans les poches de nos visiteurs.

Nouveau logo

Un nouveau logo, en lien avec celui de la destination d'Avoriaz, a été créé pour



le domaine de montagne. Il permet de couvrir les activités de la SERMA (Société d'Exploitation des Remontées Mécaniques d'Avoriaz), en hiver (glisse au sens large) et en été (bike park) mais également toutes les activités de diversification existantes ou à venir (bivouac, kart, parcours aventure...).



NOUVEAUTES HIVER 2024 (suite)

NOUVELLE EXPOSITION PHOTO SUR LE DOMAINE SKIABLE

Une nouvelle exposition de photographies va être mise en place pour sensibiliser nos visiteurs à la faune vivant dans nos montagnes : 9 photos seront présentées sur des panneaux grand format en différents points du domaine skiable.

Chaque panneau dispose d'un QR code qui permet d'accéder à des informations détaillées sur l'espèce présentée ou sur les caractéristiques de la vie hivernale de notre faune sauvage.

La localisation des panneaux, et les informations associées sont relayées sur notre site Internet et font l'objet d'un itinéraire et de points d'intérêts dans l'application Avoriaz Up&Down.

Le photographe de cette exposition est Pierrick Pineau, pisteur à la SERMA et photographe amateur passionné de faune sauvage. Avec cette exposition nous mettons aussi en valeur le talent artistique et la sensibilité environnementale de l'un de nos collaborateurs.



Événements

Rock On Snow

Du 15 au 17 décembre 2023

L'événement festif incontournable pour lancer la saison et tester le matériel et les accessoires de plus d'une soixantaine de marques.

Burton Mystery Series

27-28 janvier 2024

Contest de snowboard organisé au cœur de la station avec notre partenaire Burton Snowboard.

Championnats du Monde Junior de Ski Alpin

Du 27 janvier au 3 février

Sept épreuves organisées dans les stations françaises des Portes du Soleil avec les meilleurs espoirs internationaux du ski alpin :

- Mardi 30 janvier : descente dames & hommes à Châtel.
- Mercredi 31 janvier : Super-G dames & hommes à Châtel.
- Mercredi 31 janvier : slalom team combi à Morzine.
- Jeudi 1^{er} février : Team Event aux Gets.
- Vendredi 2 février : slalom hommes à Morzine et Géant femmes à Saint Jean d'Aulps.
- Samedi 3 février : slalom dames à Avoriaz (Stade de la Tête aux Bœufs) et Géant hommes à Saint Jean d'Aulps.

Step On Burton

20-21 février 2024

Test gratuit de snowboard pour découvrir le système d'attache exclusif de Burton Snowboard.

Stash Banked Slalom

3 mars 2024

Contest de snowboard sous forme de banked slalom au Stash. Ouvert à tous.

Owbow Banked Slalom

17 mars

Contest de snowboard sous forme de banked slalom sur le bas de la piste bleue d'Arare (zone de l'ancien half-pipe). Organisé en partenariat avec Oxbow, marque d'« action sports ».

Snowboxx

Du 16 au 23 mars 2024

Événement mêlant ski, après-ski et concerts.

Rock the Pistes Festival

Du 17 au 23 mars 2023

Festival pop/rock insolite où les concerts se jouent sur les pistes des Portes du Soleil. Programmation complète à découvrir sur www.rockthepistes.com

Freeride Week

Du 21 au 31 mars 2024

Compétitions de freeride dont une épreuve qualificative pour le Freeride World Tour et une épreuve pour les juniors.

Stash Gathering

27 mars 2024

Contest de snowboard freestyle dans le Stash. Ouvert à tous.

Banging Bees

6-7 avril 2024

Contest de snowboard freestyle dans à la Chapelle. Organisé en partenariat avec le collectif de snowboard Banging Bees.

Volcom Spot to Spot

7-8 avril 2024

Un contest de snowboard au format original avec des challenges proposés à différents spots du domaine skiable et de la station. Organisé en partenariat avec Volcom, marque de textile pour le snowboard et le skateboard.



INFOS PRATIQUES

REMONTÉES MÉCANIQUES

POINTS DE VENTE DES FORFAITS AVORIAZ

CAISSES AVEC HÔTESSES DE VENTE

- Gare de départ et d'arrivée du téléphérique 3S Prodains Express : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine de Super-Morzine : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Gare inférieure de la télécabine d'Ardent : de 8h30 à 17h (tous les jours).
- Place Centrale : de 8h30 à 16h45 (tous les jours). Ouverture prolongée les samedis pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Pâques).
- Résidence Elinka : samedis, dimanches et lundis de 8h45 à 16h45.

BORNES ACHAT/ RECHARGEMENT/ RETRAIT DE COMMANDES EN LIGNE

- Caisse Place centrale (24h/24).
- Résidence Elinka (24h/24).
- Gare inférieure télécabine de Super- Morzine (8h-17h).

- Gare inférieure TC Ardent.
- Gare inférieure 3S Prodains.
- Gare supérieure 3S Prodains.

BORNES ACHAT/ RECHARGEMENT

- Gare inférieure du téléphérique des Prodains (salle d'attente/ horaires d'ouverture du téléphérique).
- Parking extérieur Avoriaz (24h/24).
- Accueil station Avoriaz (24h/24).
- Résidences Pierre et Vacances Amara et Saskia.
- Résidence Pierre et Vacances Crozats (de 8h à 20h).
- Résidence Belambra.
- Départ TSD Proclou (horaires d'ouverture du télésiège).

ACHAT DES FORFAITS EN LIGNE

- Achat de forfait en ligne et retrait immédiat en borne : votre nouvel achat de forfait disponible en moins de 15 minutes sur :

www.skipass-avoriaz.com



© Avoriaz 1800

DOMAINE D'AVORIAZ

Tarifs en euros	TARIFS INTERNET			TARIFS CAISSE		
	Adulte	Enfant ¹	Jeune ¹ Senior ¹	Adulte	Enfant ¹	Jeune ¹ Senior ¹
5 heures	43 €	32 €	40 €	46 €	35 €	43 €
1 jour	50 €	40 €	46 €	54 €	42 €	50 €
2 jours	95 €	70 €	84 €	100 €	75 €	89 €
Aller 3S Prodains Express				8.60 €	6.20 €	7.70 €
Aller/Retour 3S Prodains Express				13.80 €	10 €	12.40 €
Aller Télécabine (Super ou Ardent)				6.90 €	5 €	6.30 €
Aller/Retour Télécabine (Super ou Ardent)				10.50 €	7.20 €	9.30 €
5 heures débutant					27 €	
1 jour débutant					32 €	
2 jours débutant					57 €	
1 jour Park and Stash					30 €	
Carte à 12 points					14 €	
Carte à 50 points					37 €	
Carte à 100 points					65 €	
1 jour piétons - fondeurs AVZ					27 €	
6 jours piétons - fondeurs AVZ					115 €	
1 jour le samedi		39 €			42 €	
2 jours week-end (samedi+dimanche)		69 €			73 €	

¹ - Enfant : - 16 ans - Jeune : de 16 à 25 ans - Senior : 65 ans et plus. Tarif Internet en téléchargeant une pièce justificative.

DOMAINE PORTES DU SOLEIL

Tarifs en euros	Jusqu'au 29.03.2024						À partir du 30.03.2024					
	Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune ⁽³⁾ Senior ⁽²⁾		Adulte		Enfant ⁽¹⁾		Jeune ⁽³⁾ Senior ⁽²⁾	
	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet	Caisse	Internet
5 heures	61 €	58 €	46 €	43 €	55 €	52 €	52 €	49 €	39 €	37 €	47 €	44 €
1 jour	68 €	64 €	51 €	48 €	61 €	58 €	58 €	54 €	43 €	41 €	52 €	49 €
2 jours	130 €	122 €	98 €	92 €	117 €	110 €	111 €	104 €	83 €	78 €	99 €	93 €
3 jours	195 €	183 €	146 €	137 €	176 €	165 €	166 €	156 €	124 €	117 €	150 €	140 €
4 jours	244 €	228 €	183 €	171 €	220 €	205 €	207 €	194 €	156 €	145 €	187 €	174 €
5 jours	305 €	285 €	229 €	214 €	275 €	257 €	259 €	242 €	195 €	182 €	234 €	218 €
5 x 1 jour	340 €	320 €	255 €	240 €	305 €	290 €	290 €	-	215 €	-	260 €	-
6 jours	342 €	324 €	257 €	243 €	308 €	292 €	291 €	275 €	218 €	207 €	262 €	248 €
7 jours	399 €	378 €	299 €	284 €	359 €	340 €	339 €	321 €	254 €	241 €	305 €	289 €
8 jours	456 €	432 €	342 €	324 €	410 €	389 €	388 €	367 €	291 €	275 €	349 €	331 €
9 jours	486 €	459 €	365 €	344 €	437 €	413 €	413 €	390 €	310 €	293 €	371 €	351 €
10 jours	510 €	480 €	383 €	360 €	459 €	432 €	434 €	408 €	326 €	306 €	390 €	367 €
11 jours	561 €	528 €	421 €	396 €	505 €	475 €	477 €	449 €	358 €	337 €	429 €	404 €
12 jours	612 €	576 €	459 €	432 €	551 €	518 €	520 €	490 €	390 €	367 €	468 €	441 €
13 jours	663 €	624 €	497 €	468 €	597 €	562 €	564 €	530 €	422 €	398 €	507 €	477 €
14 jours	714 €	672 €	536 €	504 €	643 €	605 €	607 €	571 €	456 €	428 €	547 €	514 €
15 jours	765 €	720 €	574 €	540 €	689 €	648 €	650 €	612 €	488 €	459 €	586 €	551 €
Saison	1 176 €	1 176 €	882 €	882 €	1 058 €	1 058 €						
1/2 saison ⁽⁴⁾	647 €	647 €	485 €	485 €	582 €	582 €						

⁽¹⁾ Moins de 5 ans : forfait gratuit ; support « mains libres » obligatoire : 3 €. Justificatif de l'âge obligatoire pour l'obtention du forfait gratuit. Moins de 16 ans : tarif enfant (carte d'identité obligatoire à partir de 12 ans). ⁽²⁾ Senior : 65 ans et plus / ⁽³⁾ Jeunes : 16 à 25 ans / ⁽⁴⁾ A partir du 10 février 2024



INFOS PRATIQUES

TRANSPORTS INTERNES STATION

Les traîneaux

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8h à 20h. 7 € à 18 € la course en journée selon distance (bagages en sus : 4 €). Horaire de 8h/20h - Possibilité de promenade.

Les chenillettes

Afin de proposer un service transport 24h/24, les chenillettes prennent le relais des traîneaux en semaine de 20h du soir à 8h du matin et viennent les appuyer le samedi, jour de départ et d'arrivée.

Tarifs chenillettes:

Tarif unique de 13 € avec et sans bagage de 1 à 5 personnes + 2€ par personne supplémentaire.

Contact : +33 (0) 4 50 74 01 55

PARKINGS

Parking Avoriaz

La station est un site « skis aux pieds », sans voitures, pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. Des parkings sont à votre disposition à l'entrée de la station afin d'y laisser votre voiture dès votre arrivée. Des traîneaux vous conduiront jusqu'à votre logement.

PARKING DÉCOUVERT

Parking à ciel ouvert de 900 places, à 300 m de l'entrée de la station.

- 78 € la semaine
- 13 € par jour
- 350 € la saison pour les résidents.

Services:

- Présence d'un caissier 24h/24,
- Prêt de pelles à neige
- Pas de réservations

Renseignements : 33 (0) 4 50 74 07 76

PARKING COUVERT

3 parkings couverts et gardés 24h/24 de 1730 places 6 bornes de recharge disponibles au parking couvert du Plateau.

- 98 € par semaine
- 16,50 € par jour

Renseignements : + 33 (0) 4 50 74 07 76

Réservation en ligne sur

avoriazparkings.com

Téléphérique 3S des Prodains

• Gratuit sur présentation de la carte Propriétaire (SERMA) en cours de validité. Attention : le trafic du « Prodains express » est interrompu tous les jours entre 19h30 et 19h55.

HORAIRE :

Du lundi au jeudi de 07h à 21h

Le vendredi et le samedi de 07h à minuit

Le dimanche de 07h à 21h

Traîneaux

Appel traîneaux : 04 50 74 01 55

QUARTIER Tarifs en euros (pour un attelage)	Accueil ESF Plateau C. médical	Télé- phérique	Départ du parking	Centre	Pôle enfance	Amara
FALAISE : Chalets et Résidences de la Falaise - Hôtel Mil8	7	14	10	9	9	8
FESTIVAL - CAP NEIGE : Cap Neige - Datcha - Épicéa - Fontaines blanches nord	8	13	11	8	8	9
ALPAGES : Alpages 1 - Alpages 2 - Bélambra - Magnolias	9	14	13	9	9	10
MULTIVACANCES CROZATS : anciens Crozats - Multivacances - Accacias - Chalets d'alpages - Crozat PV	10	16	14	10	11	12
FESTIVAL - CENTRE : Office de tourisme - Fontaines Blanches - Intrêts - Portes du Soleil - Snow	9	11	13	6	8	11
PROMENADE DES ARDOISIÈRES : Thuya - Sosna - Sassafras - Sassanka - Aquariaz - Pôle Enfance	9	12	13	10	8	11
VILLAGE DES DROMONTS : Dromonts - Séquoia Mélèzes 1 - Hauts-Forts 1 - Araucarya - Ruches - Village des Enfants	10	10	14	8	8	12
MELEZES : Mélèzes 2 et 3 - Cédrat	12	8	16	9	10	13
BAS STATION : Pointe de Vorlaz - Taïga - Pas du Lac - Yucca - Cédrela - Sépia - Hauts-Forts 2 - Prodains Express	14	6	18	11	11	16

Idées promenades : à la découverte d'Avoriaz

Au départ du P2, de l'accueil station, du centre, du téléphérique

Tarifs: 20 €; 25 €; 35 €; 50 €; 60 €

Supplément bagages : 4 €. Course entre l'Accueil-route et le parking extérieur P2: 8 €. Le cocher n'est pas responsable des objets oubliés ou perdus lors du transport. Les objets seront déposés à l'accueil. Pour toute réclamation, s'adresser aux représentants des cochers.

Courses en navette-chenillette

Zone	Accueil Route	Place Jean Vuarnet Téléphérique Prodains Express
AMARA FALAISE	10 €	12 €
CENTRE STATION	11 €	11 €
BAS STATION	12 €	10 €

Course en navette dans la station pendant votre séjour (sans bagages) : 10 €/course (1 à 5 personnes) + 2 €/personne supplémentaire.

Le parking découvert de 540 places est à votre disposition. Le stationnement journée est offert pour tout achat en ligne d'un forfait 5 heures ou journée.

- Navette gratuite Morzine/Prodains/Morzine ligne A

Des navettes gratuites circulent de 8h à 21h entre les Prodains et Morzine pendant toute la saison hivernale.

Parking des Prodains

A l'heure de la publication du bulletin l'Avoriazien, nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer le mode opératoire et la tarification concernant le parking des Prodains. Nous vous tiendrons informés dès que ces éléments nous auront été communiqués.

Dans l'attente de leur distribution, les parkings, en dehors des zones bleues, resteront ouverts gratuitement à tous.

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18	Accueil	04 50 74 06 45
Urgences (pour les mobiles)	112	ALDA (Secrétariat)	04 50 74 15 75
Gendarmerie	04 50 79 13 12	Office de Tourisme	04 50 74 02 11
Centre Médical	04 50 74 05 42	Mairie Morzine	04 50 79 04 33

DÉBUT DE SAISON

Station fermée aux véhicules le **mardi 12 décembre 2023** au plus tard.

Station ouverte touristiquement à partir du **vendredi 15 décembre 2023**.

FIN DE SAISON

Station fermée touristiquement le **dimanche 21 avril 2024**.

Station ouverte aux véhicules à partir du **lundi 22 avril 2024**.



ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS

AQUARIAZ

L'Aquariaz est ouvert du dimanche au vendredi de 13h30 à 19h30, du 16 décembre 2023 au 19 avril 2024.

Ouverture exceptionnelle le samedi 16 décembre et fermeture exceptionnelle le lundi 18 décembre.

CATÉGORIE	TARIFS
Adulte (à partir de 12 ans)	12 €
Seniors (65 et +)	11 €
Enfant 3/11 ans	8 €
Enfant (0/2 ans)	Gratuit

AQUAFITNESS

Des cours d'aquafitness sont proposés le matin du lundi au vendredi (une séance détente de 15 minutes en fin de cours est incluse) de 10h30 à 11h30.

Lundi : AquaDetox | Mardi : AquaTonic | Mercredi : AquaDynamique | Jeudi : AquaBody | Vendredi : AquaCardio

1 séance : 13 €

Aucune réservation. Venir 15 minutes avant le début des cours.

ESCAPE GAME SUBAQUATIQUE

Aquariaz Quest c'est la nouvelle activité d'Escape Game subaquatique à vivre en famille ou entre amis à l'Aquariaz !

Trouvez des indices en milieu subaquatique pour percer le mystère de l'île perdue! Uniquement sur réservation : par téléphone au 06.98.27.69.88 par mail : contact@emotions-plongee.com

Renseignements : www.avoriaz.com



L'application Affluences vous indiquera la fréquentation en temps réel.



APNÉE

NOUVEAU

LES POUVOIRS DE LA RESPIRATION

Découvrez des techniques respiratoires utilisables au quotidien : gérer son stress, se relâcher, se dynamiser, changer la chimie de son corps.

Les pouvoirs de la respiration (3 cours différents)	30 mn - 20 €
Baptême d'apnée (+16 ans-adultes)	1h - 60 €
Apnée junior (de 4 à 15 ans)	30 mn - 25 €
Photos souvenir subaquatiques	+10 €/pers.

Renseignements :

Benjamin ALLEGRE, Diplômé d'Etat apnée & natation

+33 (0)7 81 83 51 35

contact@apnee-leman.com

ESPACE ALTIFORME

• Cours de fitness, yoga, Qi Gong et concerts méditatifs.

Ouverture et horaires :

Tous les soirs à partir de 19h.

Planning des cours sur notre site Internet.

Adresse et contacts :

Route des Rennes

Inscriptions sur place.

• Hado

Hado, Quésaco ? Cet E-sport se pratique équipé d'un casque de réalité augmentée et d'un bracelet connecté. Deux équipes de 6 joueurs s'affrontent en tirant des boules d'énergie, le but étant bien évidemment de toucher les adversaires tout en évitant les tirs adverses.

Renseignements : www.avoriaz.com



SQUASH & BLOC

Nouvel espace dans le centre station dédié aux sports indoor.

Ouverture et horaires :

Ouvert tous les jours sauf le samedi, de 14h à 20h.

Adresse et contacts :

Fontaines Blanches.

Réservations via l'application Affluences, sur place ou au 04 50 74 24 22





LES TEMPS FORTS DE L'HIVER

ROCK ON SNOW

DU 15 AU 17 DÉCEMBRE 2023



Le Rock On Snow, c'est l'occasion rêvée pour tester le nouveau matos et dans cette nouvelle version c'est pas

moins de 80 marques qui s'offrent à vous. Des skis, des snowboards, des fixations, des boots, des casques, masques, vestes

CHAMPIONNAT DU MONDE DE SKI JUNIOR

DU 27 JANVIER AU 3 FÉVRIER 2024

BURTON MYSTERY SERIES

27 ET 28 JANVIER 2024

Avis à tous les riders ! Les Burton Mystery Series débarquent à Avoriaz. Amusant et convivial, ce contest est ouvert aux riders de tous âges et de tous niveaux.



ROCK THE PISTES

DU 17 AU 23 MARS 2024

Rock The Pistes, le festival Pop/Rock le plus insolite au cœur des pistes de ski des Portes du Soleil.



CLOSING WEEK

DU 14 AU 19 AVRIL 2024

Afin de célébrer la fin de saison, Avoriaz organise une Closing Week. Au programme : de la glisse, une course unique de caisse à savon sur neige, des concerts, des soirées et de nombreuses animations gratuites.

NOËL À AVORIAZ

24 DÉCEMBRE 2023

Le village d'Avoriaz se pare de mille lumières. Une ambiance magique vous entourera pour Noël. Construction de bonhomme de neige, marrons chaud...



NOUVEL AN À AVORIAZ

31 DÉCEMBRE 2023

Afin de célébrer dignement le passage à une nouvelle année. Fêtez le Nouvel An à Avoriaz ! Cette année, la station vous propose 5 spots festifs avec 5 Djs différents.



PARADE DE CARNAVAL

DU 10 FÉVRIER AU 9 MARS 2024

Pendant les vacances de février, le centre du village s'anime tous les mercredis avec la grande parade. Venez admirer le défilé des chars géants et des mascottes du village guidées par les enfants.



SNOWBOXX

DU 16 AU 23 MARS 2024

Snowboxx revient à Avoriaz. Un mix de glisses, concerts et après-ski. Passez une semaine dans une ambiance inoubliable, avec une véritable diversité de musiques.



AVORIAZ FREERIDE WEEK

DU 21 AU 31 MARS 2024

En mars 2024, Avoriaz accueillera une étape du Freeride FWT Challenger. C'est la première épreuve européenne des trois « FWQ Finals », qui réuniront les meilleurs riders afin de gagner leur place sur le Freeride World Tour.



VOLCOM SPOT TO SPOT

7 ET 8 AVRIL 2024

Volcom revient avec son événement de snowboard «spot to spot» ! Il réunira les différentes facettes de la discipline pour un week-end de ride à travers toute la station. Ouvert aux amateurs de tous niveaux, prize money pour les pros.



Retrouvez
le programme d'animation
et les événements
sur le site de l'Office
de Tourisme